Atream
L'énergie d'entreprendre

SCI Atream Euro Hospitality – Stratégie ISR

La SCI AEH s'engage dans une démarche qui vise à améliorer les performances environnementales de son patrimoine via la mise en place d'outils de suivi des consommations et d'un plan d'action adapté aux actifs s'appuyant sur l'état des lieux initial à l'échelle du portefeuille. La stratégie à déployer s'appuie sur les trois domaines E, S et G.

La Société souhaite contribuer activement à l'objectif environnemental d'atténuation du changement climatique et à l'amélioration des enjeux sociaux, notamment en privilégiant le confort des usagers des actifs immobiliers, et en contribuant directement au dynamisme local et territorial. Ses principaux sous-objectifs sont de réduire l'empreinte carbone des bâtiments, de garantir la sécurité et le bien-être de ses utilisateurs, d'accroître son impact positif sur le tissu territorial ainsi que d'optimiser la résilience du patrimoine dans un contexte de changement climatique et d'accompagner ses interlocuteurs dans la prise en compte des enjeux ESG à leur propre échelle.

La Société est consciente du vaste périmètre dans lequel sont inscrits les enjeux ESG. De ce fait la Société a choisi de ne pas se focaliser sur une ou plusieurs thématiques en particulier, mais d'agir de façon pragmatique sur l'ensemble de ces enjeux. Dans un souci d'approche holistique, la Société pourra également avoir recours à des opérations de rénovation sur ses actifs.
En pratique, à l'échelle de actifs, ces objectifs et sous-objectifs se déclinent via les mesures suivantes :

Pilier Environnement :

- De réduction des consommations énergétiques en vue de la décarbonation des bâtiments ;
- De réduction et de maîtrise de la ressource en eau qui est un sujet particulièrement sensible dans les bâtiments à usage touristique ;
- De réduction et de maîtrise de la production de déchets.

Pilier Social :

- D'amélioration du confort et du bien-être des usagers par une offre de services diversifiée et en adéquation avec la grille d'évaluation ISR ;
- De prise en compte et d'amélioration de la santé des occupants (en particulier en termes de qualité d'air et d'eau) ;
- De recours et de promotion des fournisseurs locaux ;
- De promotion de la mobilité douce.

Pilier Gouvernance :

- D'embarquement et de sensibilisation des parties prenantes par le biais de clause ESG et d'organisation de Comités Verts ;
- D'analyse et d'augmentation de la résilience des actifs face au dérèglement climatique ;
- D'attestation des résultats de la stratégie par l'obtention d'une certification ou d'un label ESG reconnu.

Atream
153 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Tél. : +33 (0)1 43 59 75 75
Fax : +33 (0)1 43 59 75 99

atream.com

Société par actions simplifiées au capital de 263 200 euros / 503 740 433 RCS Paris / Agréée par l'AMF en qualité de Société de gestion de portefeuille le 15 avril 2013 sous le numéro GP-13000011